



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

Sigle du programme: **ARCT2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Programmes particuliers	12
Prérequis entre cours	14
Cours et acquis d'apprentissage du programme	15
Informations diverses	16
Conditions d'accès	16
Pédagogie	18
Evaluation au cours de la formation	18
Mobilité et internationalisation	18
Formations ultérieures accessibles	19
Gestion et contacts	20

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Détenteur du diplôme de Bachelier en architecture, vous

- avez acquis, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et méthodes de pensée de l'architecte ;
- êtes initié-es aux diverses disciplines scientifiques, techniques, artistiques et humaines, liées à l'architecture.

Vous souhaitez

- approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes, paramètres et échelles multiples ;
- développer votre esprit critique et votre pensée synthétique ;
- nourrir votre personnalité curieuse, créative et autonome ;
- acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices habités, pour des programmes, échelles et contextes variés.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, vous serez en mesure de mener un projet d'architecture de la phase de conception à celle d'exécution. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il ou elle coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il ou elle collabore.

Votre programme

Le master débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte et vous offre :

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline une formation qui développe la capacité à concevoir, à matérialiser et à développer une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets;
- une formation qui conforte le projet comme centre des préoccupations et lieu de convergence et d'application de savoirs transdisciplinaires ;
- la possibilité, en plus des cours du tronc commun, de composer votre programme en optant pour deux cours au choix ainsi qu'une option de spécialisation parmi les orientations suivantes :

Architecture et arts

Architecture et théories

Architecture et sociétés

Architecture et territoires

Architecture et patrimoine

Architecture et écologie

Architecture et technologies

Architecture et numériques ;

- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture, notamment grâce au programme « International Master in Architecture »,
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an, via le programme d'échange Erasmus ;

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du Master en architecture, le.la diplômé.e est capable de concevoir avec art des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il-elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour pratiquer l'architecture dans un cadre professionnel et pour entreprendre une recherche scientifique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.

AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.

AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.

AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.

AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative.

AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

AA2.1 Connaître et appliquer de manière inventive les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.

AA2.2 Représenter de manière inventive un parti architectural.

AA2.3 Représenter de manière inventive des expériences spatiales.

AA2.4 Représenter de manière inventive des logiques constructives.

AA2.5 Représenter de manière inventive un processus créatif.

AA2.6 Représenter avec maîtrise des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

AA3.1 Comprendre et appliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.

AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.

AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.

AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

AA4.1 Comprendre et convoquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.

AA4.2 Comprendre et approfondir les notions et les démarches de disciplines artistiques.

AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture

AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelle

AA5.1 Agir en acteur-riche conscient-e de ses responsabilités.

AA5.2 Communiquer de façon attentive, inclusive et efficace avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture.

AA5.3 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive, inclusive et efficace.

AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

AA6 Adopter une démarche scientifique

AA6.1 Connaître et appliquer avec rigueur les méthodes disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires de la recherche scientifique.

AA6.2 Formuler une question et délimiter un objet de recherche en et sur l'architecture.

AA6.3 Présenter les résultats d'une recherche en et sur l'architecture en respectant les conventions de la communication scientifique.

AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 74 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits
- d'un choix d'options comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Méthodologie et recherche
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Pratique professionnelle

ARCT2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [74.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

○ Projet d'architecture

○ LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement		FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
-------------	---	--	--	---	--

○ Travail de fin d'études (16 crédits)

○ LTARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		FR [q2] [] [16 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
-------------	--	--	---	--	---

○ Expression, représentation et communication

○ LTARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique		FR [q2] [60h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
-------------	--	--	---	---	--

○ Contexte et culture

○ LTARC2140	Histoire de l'architecture : enjeux contemporains		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LTARC2240	Théorie de l'architecture : enjeux contemporains		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ LTARC2141	Utopies et actualité de l'habiter		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LTARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	

○ Matériaux, structure et construction

○ LTARC2160	Equipements du bâtiment et flux		FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LTARC2161	Conception des structures 2		FR [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	

Bloc
annuel

1 2

○ LTARC2162	Construction, matériaux et équipements		FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	
-------------	--	--	---------------------------	---	--

○ Pratique professionnelle

○ LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles		FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	X
○ LTARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle		FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	X

○ Cours au choix (6 crédits)

⊗ LTARC2196	In situ : Lemps		FR [q3] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2126	Atelier design		FR [q2] [45h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens		FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2145	Introduction à la phénoménologie		FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde		FR [q2] [30h] [3 Crédits] > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2143	Espaces et rapports de domination		FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2146	Espace, lumière et couleur		FR [q2] [30h] [3 Crédits] > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2167	Atelier échelle 1/1		FR [q2] [45h] [3 Crédits] > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2152	Introduction au système d'information géographique		FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet		FR [q2] [30h] [3 Crédits] > English-friendly	X	X
⊗ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement		FR [q2] [30h] [3 Crédits] > English-friendly	X	X
⊗ LBARC2184	Stage : acteur de terrain/Recherche		FR [q2] [] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2185	Economie appliquée		FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LLOCI2006	Parametric design	André Stephan	EN [q2] [30h] [3 Crédits] Δ > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⊗ LBARC2195	Tutorat		FR [q2] [] [3 Crédits]	X	X
⊗ LLOCI2004	International Workshop		EN [] [] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français	X	X

Finalité spécialisée

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTARC2231	Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture ■		FR [q1+q2] [180h] [18 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
○ LTARC2283	Stage master		FR [q2] [] [3 Crédits] 🌐		X

o Méthodologie et recherche

○ LTARC2130	Initiation à la recherche		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
○ LTARC2131	Méthodologies appliquées à la recherche		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
○ LTARC2230	Séminaire de recherche critique		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly		X

Options et/ou cours au choix

Le master architecte offre huit options :

- Option : architecture et arts
- Option : architecture et théories
- Option : architecture et sociétés
- Option : architecture et territoires
- Option : architecture et patrimoine
- Option : architecture et écologie
- Option : architecture et technologies
- Option : architecture et numérique

L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

- > Option: architecture et numérique [prog-2024-arct2m-larcx100o]
- > Option: architecture et arts [prog-2024-arct2m-larcx200o]
- > Option: architecture et théories [prog-2024-arct2m-larcx300o]
- > Option: architecture et sociétés [prog-2024-arct2m-larcx400o]
- > Option: architecture et patrimoine [prog-2024-arct2m-larcx500o]
- > Option: architecture et écologie [prog-2024-arct2m-larcx600o]
- > Option: architecture et technologies [prog-2024-arct2m-larcx700o]
- > Option : architecture et territoires [prog-2024-arct2m-larcx900o]
- > Option: cours au choix : questions d'architecture [prog-2024-arct2m-larcx905o]

Option: architecture et numérique [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ **Option : architecture et numérique**

● LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐	x	x

Option: architecture et arts [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ **Contenu:**

● LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
● LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x

Option: architecture et théories [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
● LTARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x

Option: architecture et sociétés [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LTARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie A : questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LBARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie B : questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Chloé Salembier (coord.)	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐	x	x

Option: architecture et patrimoine [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.		(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle David Vandembroucke	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊗ 🌐	x	x

Option: architecture et écologie [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

● LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances		(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
● LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype	Christophe Gillis Benoit Thielemans	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊗ 🌐	x	x

Option: architecture et technologies [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	x	x

Option : architecture et territoires [16.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- 🕒 Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- 🟡 Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	x	x
○ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

Option: cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- 🕒 Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- 🟡 Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⌘ LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	X	X
⌘ LTARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie A : questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire		FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LBARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie B : questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Chloé Salembier (coord.)	FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.		FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle David Vandenbroucke	FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances		FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype	Christophe Gillis Benoit Thielemans	FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	X	X
⌘ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs		FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys	FR [q1] [90h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire		FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	X	X

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en architecture/TRN \[Master International - en anglais\]](https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme>]

Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Tronc commun du master international en architecture à Tournai**o projet d'architecture (20 crédits)**

○ LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement		FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
-------------	---	--	--	---	--

o Travail de fin d'études (16 crédits)

○ LTARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		FR [q2] [] [16 Crédits] 🌐 > English-friendly		X
-------------	--	--	---	--	---

o Expression, représentation et communication (3 crédits)

○ LTARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique		FR [q2] [60h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
-------------	--	--	---	---	--

o Contexte et culture (12 crédits)

○ LBARI2140	Facing contemporary challenges with a historical understanding of the past architectural production		EN [q1] [20h+15h] [3 Crédits] ⊕ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	
○ LBARI2240	Utopias and realities of dwelling		EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français		X
○ LBARI2241	Facing contemporary challenges with a critical perspective		EN [q1] [20h+15h] [3 Crédits] ⊖ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français		X
○ LURBA2940I	Morphologie urbaine et analyse des paysages		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	

o Matériaux, structure et construction (11 crédits)

○ LICAR2801I	Théorie et recherche en sciences physiques :édification soutenable		FR [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ LBARI2161	Composing with structures		EN [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	
○ LBARI2162	Workshop in situ		FR [q2] [10h+30h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	

o Pratique professionnelle (6 crédits)

○ LTARI2281	Lessons from practice : Internship in professional practice		EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français		X
-------------	---	--	---	--	---














o Cours au choix : pratique professionnelle (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours de droit ci-dessous :

⌘ LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	--	-----------------------------	---	---

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 	X	X

o Cours au choix (6 crédits)

✘ LBARI2001	Intensive program		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
✘ LBARI2002	International Workshop : South America		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
✘ LBARI2003	International Workshop : China		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
✘ LBARI2004	International Workshop : Africa		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
✘ LBARI2005	International Workshop : Europe		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
✘ LLOCI2006	Parametric design	André Stephan	EN [q2] [30h] [3 Crédits]  	X	X
✘ LBARC2144	Patrimoine bâti du XX ^{eme} siècle et projet de sauvegarde		FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
✘ LBARC2146	Espace, lumière et couleur		FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
✘ LTARC2167	Atelier échelle 1/1		FR [q2] [45h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
✘ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet		FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
✘ LBARC2280	Droit et responsabilités professionnelles		FR [q1] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X
✘ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement		FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X




o Finalité

o Finalité spécialisée (30 crédits)

o Contenu:

o LTARC2231	Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture		FR [q1+q2] [180h] [18 Crédits]  > English-friendly		X
o LTARI2283	Masters internship		EN [q2] [30h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français		X





o Méthodologie et recherche

o LTARC2130	Initiation à la recherche		FR [q1] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	
o LTARC2131	Méthodologies appliquées à la recherche		FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	
o LTARC2230	Séminaire de recherche critique		FR [q1] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly		X

o Liste des options (16 crédits)

✘ Option: architecture et arts (16 crédits)

o Contenu:

o LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"		FR [q1] [90h] [8 Crédits]   > English-friendly	X	X
o LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		FR [q1] [90h] [8 Crédits]   > English-friendly	X	X

✘ Option: architecture et théories (16 crédits)

o Contenu:

				Bloc annuel	
				1	2
○ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X

⊗ Option: architecture et technologies (16 crédits)

○ Contenu:

○ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X

⊗ Option : architecture et territoires (16 crédits)

○ Contenu:

○ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
○ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X

⊗ Cours au choix : questions d'architecture (16 crédits)

○ Contenu:

⊗ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		FR [q1] [90h] [8 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTARC2231 - "Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture" a comme prérequis LTARC2101 ET LTARC2131

- LTARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LTARC2131 - [Méthodologies appliquées à la recherche](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès sur dossier	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de ingenieurswetenschappen : architectuur [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in de architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Accès sur dossier	
Bacheliers étrangers			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès sur dossier	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le

cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 ans au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Accès sur dossier	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			
Tout master ayant développé des compétences en ingénierie et architecture		Accès sur dossier	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant-e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet développer et d'alimenter un enseignement spécifique aux multiples facettes de la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité propre à la formation universitaire.

Cet enseignement prend en compte à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, sociologie urbaine) et environnementales, ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture à l'échelle du bâtiment, de la ville et du territoire.

Il s'organise à partir du projet d'architecture, de cours magistraux et de séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

En Master 1, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

En Master 2, des ateliers aux orientations spécifiques, permettent à l'étudiant-e de spécialiser son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques qui y sont développées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre d'août.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant-e réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il ou elle réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il ou elle répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel- Gent

- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde – Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljanan

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Master en urbanisme (120 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain.

Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste
- le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 10

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Catherine VANHAMME

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 15

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 14

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: loci-tournai@uclouvain.be

Tél: +32 (0)69 85 78 50

•• Président de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Prof. Agnès Mory

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: agnes.mory@uclouvain.be

•• Secrétaire de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Pascaline Faux

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: pascaline.faux@uclouvain.be

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Mathieu de PAEPE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: mathieu.depaepe@uclouvain.be

Tél (secrétariat LOCI TRN) :+32 (0)69 85 78 10

•• Président des jurys d'examens

Prof. [Martin Buysse](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• Secrétaire de jury Master

Prof. Anne-Sophie Nottebaert

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Eric Van Overstraeten
- Vice-doyenne : Cécile Chanvillard
- Vice-doyen : Olivier Masson
- Vice-doyen : Renaud Pleitinx
- Directrice administrative de faculté : France Pécher

Commission(s) de programme

- Commission du bachelier en architecture ([BARC](#))
- Commission du bachelier en ingénieur civil architecte ([BIAR](#))
- Commission du master en architecture ([MARC](#))
- Commission du master en ingénieur civil architecte ([MIAR](#))
- Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire ([URBA](#))

SST/LOCI

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme ([LOCI](#))

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

LOCI

Place du Levant 1 - bte L5.05.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 28 15](tel:+32210472815)

<http://www.uclouvain.be/loci>